

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS
SÉANCE DU 11 FÉVRIER 2020 À 18 HEURES 30

N° DEL2020_014 : BUDGET PRIMITIF 2020 - BUDGET ANNEXE ZAC RIEUMAS

L'an deux mille vingt , le onze février

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le mardi 11 février 2020 à 18 heures 30 en séance publique, sur convocation de madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, présidente de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

Secrétaire : Monsieur Thierry DUFOUR

Membres présents votants : Mesdames, messieurs,
Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Dominique SANCHEZ, Odile LACAZE, Robert GAUTHIER, Muriel ROQUES-ETIENNE, Sarah LAURENS, Michel FRANQUES, Bruno LAILHEUGUE, Jean-Michel BOUAT, Geneviève PEREZ, Michèle BARRAU-SARTRES, Enrico SPATARO, Frédéric CABROLIER, Eric GUILLAUMIN, Delphine DESHAIES-GALINIE, Christian CHAMAYOU, Jacques ROYER, Gérard POUJADE, Francis SALABERT, Claude JULIEN, Anne-Marie ROSÉ, Thierry MALLÉ, Thierry DUFOUR, Hélène MALAQUIN, Jean-Paul RAYNAUD, Michel MARTY, Céline TAFELSKI, Laurence PUJOL, Joëlle VILLENEUVE, Louis BARRET, Jean ESQUERRE

Membres présents non votants :
Madame Agnès BRU, Messieurs Philippe GRANIER, Philippe MARAVAL

Membres excusés : Mesdames, messieurs,
Emmanuelle PIERRY (pouvoir à Francis SALABERT), Naïma MARENGO (pouvoir à Odile LACAZE), Sylvie BASCOUL-VIALARD (pouvoir à Michel FRANQUES), Steve JACKSON (pouvoir à Bruno LAILHEUGUE), Patrick BETEILLE (pouvoir à Louis BARRET), Jean-François ROCHEDREUX (pouvoir à Anne-Marie ROSÉ), Bruno CRUSEL (pouvoir à Enrico SPATARO), Marie-Louise AT (pouvoir à Jean-Michel BOUAT), Yves CHAPRON (pouvoir à Robert GAUTHIER)

Votants : 40

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 11 FÉVRIER 2020

**N° DEL2020_014 : BUDGET PRIMITIF 2020 - BUDGET ANNEXE ZAC
RIEUMAS**

Pilote : Finances

Monsieur Francis SALABERT, rapporteur,

Le budget primitif de la ZAC Eco² Rieumas 2020, annexe au budget principal, s'équilibre en dépenses et en recettes à **16 893 029,28 €** dont :

8 750 280,64 € en fonctionnement
8 142 748,64 € en investissement

Section de fonctionnement :

Le financement est assuré par :

- les opérations de variation de stock entre sections	8 142 748,64 €
- des cessions de terrains	607 532,00 €

Total 8 750 280,64 €

Les dépenses de cette section regroupent :

- les études d'aménagement	57 500,00 €
- les travaux d'aménagement et d'équipements publics	1 980 000,00 €
- les frais divers (insertions, taxes foncières et entretien)	14 500,00 €
- les opérations de variation de stocks entre sections	6 698 280,64 €

Total 8 750 280,64 €

Section d'investissement :

Le financement est assuré par :

- une avance du budget général	1 444 468,00 €
- les opérations de variation de stocks entre sections	6 698 280,64 €

Total 8 142 748,64 €

Les dépenses de cette section regroupent :

- les opérations de variation de stock entre sections	8 142 748,64 €
---	----------------

Total 8 142 748,64 €

Le Conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU l'avis du Bureau communautaire du 14 janvier 2020,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

ADOpte le budget primitif de la ZAC Eco² Rieumas 2020, annexe au budget principal, qui s'équilibre en dépenses et en recettes à **16 893 029,28 €** dont :

8 750 280,64 € en fonctionnement

8 142 748,64 € en investissement

Pour extrait conforme,
Fait le 11 février 2020,

La présidente,

Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL